

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** 

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : thermodent® alka clean  
Identifiant Unique De Formulation (UFI) : 3V90-D067-X00R-WTUH

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Schülke & Mayr GmbH  
Robert-Koch-Str. 2  
22851 Norderstedt  
Allemagne  
Téléphone: +49 (0)40/ 52100-0  
Téléfax: +49 (0)40/ 52100318  
mail@schuelke.com  
www.schuelke.com

Fournisseur : Schülke France SARL  
ZI Sud secteur A  
Route des Varennes  
71100 Chalon sur Saône  
France  
Téléphone: + 33 (0) 3 85 92 30 00  
schuelkefrance.info@schuelke.com

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS/Personne de contact : Application Specialists  
+49 (0)40/ 521 00 666  
AD@schuelke.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Carechem 24 International: +33 1 72 11 00 03

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.  
Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux.

**Intervention:**  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution des substances suivantes avec des additifs inoffensifs.

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistre-	Classification	Concentration (% w/w)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** -t

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

	ment		
nitrilotriacétate de trisodium	5064-31-3 225-768-6 607-620-00-6 01-2119519239-36-XXXX	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Carc. 2; H351  Limite de concentration spécifique Carc. 2; H351 >= 5 %  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 1.300 mg/kg	>= 1 - < 5
p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5 239-854-6 - - - 01-2119489411-37-XXXX	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
hydroxyde de potassium	1310-58-3 215-181-3 019-002-00-8 01-2119487136-33-XXXX	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318  Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1A; H314 >= 5 % Skin Corr. 1B; H314 2 - < 5 % Skin Irrit. 2; H315 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2; H319 0,5 - < 2 %  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 365 mg/kg	>= 1 - < 2
etasulfate de sodium	126-92-1 204-812-8 - - - 01-2119971586-23-XXXX	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318  Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 > 10 - < 20 % Eye Dam. 1; H318 > 20 %	>= 1 - < 3

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.  
Faire boire des petites quantités d'eau.  
Consulter un médecin si nécessaire.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Traiter de façon symptomatique.
- Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Pulvérisateur d'eau  
Mousse
- Moyens d'extinction inappropriés : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** 

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

particuliers des pompiers

autonome.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

voir section 8 + 13

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne jamais mélanger les concentrés directement.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Température de stockage recommandée: -5 - 25°C

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker ensemble avec des produits explosifs, infectieux et radioactifs.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : aucun

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** 

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
glycerol	56-81-5	VME (aérosol)	10 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
hydroxyde de potassium	1310-58-3	VLCT (VLE)	2 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
nitrilotriacétate de trisodium	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets systémiques, Effets locaux	5,25 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques, Effets locaux	3,5 mg/m <sup>3</sup>
acide silicique, sel de potassium	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,49 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,61 mg/m <sup>3</sup>
p-cumènesulfonate de sodium	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	191 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,096 mg/cm <sup>2</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	37,4 mg/m <sup>3</sup>
hydroxyde de potassium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m <sup>3</sup>
etasulfate de sodium	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4060 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	285 mg/m <sup>3</sup>

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
nitrilotriacétate de trisodium	Eau douce	0,93 mg/l
	Eau de mer	0,093 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,64 mg/kg
	Sédiment marin	0,364 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	540 mg/l
acide silicique, sel de potassium	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,915 mg/l
	Sol	0,182 mg/kg
	Eau douce	7,5 mg/l
	Eau de mer	1 mg/l
p-cumènesulfonate de sodium	Station de traitement des eaux usées	348 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	7,5 mg/l
	Eau douce	0,1 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** 

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

	Eau de mer	0,01 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,372 mg/kg
	Sédiment marin	0,0372 mg/kg
	Sol	0,016 mg/kg
étasulfate de sodium	Eau douce	0,136 mg/l
	Eau de mer	0,0136 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,5 mg/kg
	Sédiment marin	0,15 mg/kg
	Sol	0,22 mg/kg
	Effets sur les installations de traitement des eaux usées	1,35 mg/l

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166
- Protection des mains  
Directive : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.
- Remarques : Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc nitrile jetables p.e. Dermatril (Épaisseur de la couche: 0,11 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection. Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatril (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection.
- Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : liquide
- Couleur : pratiquement sans colore
- Odeur : caractéristique
- Seuil olfactif : non déterminé
- Point de fusion/point de congélation : < -5 °C
- Température de décomposition : Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** 

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

---

Point/intervalle d'ébullition	:	env. 100 °C
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	> 70 °C Méthode: DIN 51755 Part 1
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
pH	:	12 - 12,8 (20 °C) Concentration: 100 %
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	env. 3 mPa*s Méthode: ISO 3219
Viscosité, cinématique	:	non déterminé
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	(20 °C) complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité	:	env. 1,08 g/cm <sup>3</sup> (20 °C, 1.013 hPa)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non applicable
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Inflammabilité (liquides)	:	Non applicable
Taux de corrosion du métal	:	Aucune raisonnablement prévisible.
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible

**thermodent® alka clean**      **No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique**

Ce produit est chimiquement stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses                   : Incompatible avec les acides.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter                       : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter                         : Incompatibilité possible avec des matériaux qui sont sensibles aux alcalis.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Aucune raisonnablement prévisible.

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale       : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:**

**nitrilotriacétate de trisodium:**

Toxicité aiguë par voie orale       : DL50 (Rat, femelle): 1.300 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation       : CL50 (Rat): > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée     : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 10.000 mg/kg

**p-cumènesulfonate de sodium:**

Toxicité aiguë par voie orale       : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation       : CL50 (Rat): > 5 mg/l  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** -t

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

#### **hydroxyde de potassium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 365 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 425  
Evaluation: Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

#### **etasulfate de sodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.840 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

#### **Composants:**

##### **nitrilotriacétate de trisodium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Test de Draize  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **p-cumènesulfonate de sodium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : irritation légère  
Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **hydroxyde de potassium:**

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)  
Méthode : OCDE ligne directrice 431  
Résultat : Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins

##### **etasulfate de sodium:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritation de la peau

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** 

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

## Composants:

### **nitrilotriacétate de trisodium:**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Irritation des yeux

### **p-cumènesulfonate de sodium:**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Irritation des yeux

### **hydroxyde de potassium:**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux

### **etasulfate de sodium:**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux

## **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Composants:

### **nitrilotriacétate de trisodium:**

Type de Test	:	Test de Buehler
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

### **p-cumènesulfonate de sodium:**

Type de Test	:	Test de Buehler
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

### **hydroxyde de potassium:**

Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

### **etasulfate de sodium:**

Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**nitrilotriacétate de trisodium:**

- Génotoxicité in vitro : Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
- Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

**p-cumènesulfonate de sodium:**

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: Non mutagène dans le test d'Ames.
- Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: N'est pas mutagène
- Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Non mutagène dans le test d'Ames.

**hydroxyde de potassium:**

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Épreuve de mutagenèse microbienne (test d'Ames)  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif
- Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

**etasulfate de sodium:**

- Génotoxicité in vitro : Type de Test: Épreuve de mutagenèse microbienne (test d'Ames)  
Système d'essais: Bactérie  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**

**nitrilotriacétate de trisodium:**

- Espèce : Rat, mâle et femelle
- Voie d'application : Oral(e)
- Durée d'exposition : 2 années

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** -t

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

NOAEL : 9,2 Poids corporel mg / kg  
Résultat : Preuves insuffisantes d'effets cancérigènes lors d'études effectuées sur des animaux (oral)

Cancérogénicité - Evaluation : Susceptible de provoquer le cancer.

#### **p-cumènesulfonate de sodium:**

Espèce : Rat  
Durée d'exposition : 2 années  
Méthode : OCDE ligne directrice 453  
Résultat : Pas d'augmentation des tumeurs observée

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

#### **hydroxyde de potassium:**

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

#### **etasulfate de sodium:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 années  
Dose : > 1125 Poids corporel mg / kg

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **nitrilotriacétate de trisodium:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 450 Poids corporel mg / kg  
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'un traitement unique: 9 d  
Térogénicité: NOAEL: 250 Poids corporel mg / kg  
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

##### **p-cumènesulfonate de sodium:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 300 mg/kg p.c./jour  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 1.000 mg/kg p.c./jour  
Méthode: OCDE ligne directrice 421

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** 

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 936 Poids corporel mg / kg  
Tératogénicité: NOAEL: 936 mg/kg p.c./jour

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : étude scientifiquement injustifiée

### hydroxyde de potassium:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Donnée non disponible

### etasulfate de sodium:

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 250 milligramme par kilogramme  
Résultat: négatif  
Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### nitrilotriacétate de trisodium:

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### p-cumènesulfonate de sodium:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

#### hydroxyde de potassium:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

#### etasulfate de sodium:

Remarques : Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### nitrilotriacétate de trisodium:

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Reins  
Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** -t

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

|| spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

## **p-cumènesulfonate de sodium:**

|| Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

## **hydroxyde de potassium:**

|| Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

## **etasulfate de sodium:**

|| Remarques : Donnée non disponible

## **Toxicité à dose répétée**

### **Composants:**

#### **nitrilotriacétate de trisodium:**

|| Espèce : Rat, mâle et femelle  
|| NOAEL : 0,21 mg/l  
|| Voie d'application : Inhalation (poussière/buée/fumée)  
|| Atmosphère de test : poussières/brouillard  
|| Durée d'exposition : 28 jours 6 h  
|| Nombre d'expositions : 5 Tage/ Woche

|| Espèce : Lapin, mâle et femelle  
|| NOAEL : 50 mg/kg  
|| Voie d'application : Contact avec la peau  
|| Durée d'exposition : 90 jours

|| Espèce : Rat, mâle et femelle  
|| NOAEL : 92 mg/kg  
|| Voie d'application : Oral(e)

#### **p-cumènesulfonate de sodium:**

|| Espèce : Rat  
|| NOAEL : 763 mg/kg  
|| Voie d'application : Oral(e)  
|| Organes cibles : Système cardio-vasculaire  
|| Remarques : Toxicité subchronique

|| Espèce : Rat  
|| NOAEL : 60 mg/kg  
|| Voie d'application : Dermale  
|| Durée d'exposition : 2 années  
|| Méthode : OCDE ligne directrice 453  
|| Organes cibles : Peau

#### **etasulfate de sodium:**

|| Espèce : Lapin  
|| NOAEL : 488 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** -t

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 jours

Espèce : Souris  
NOAEL : 400 mg/kg  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 90 jours

## Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **nitrilotriacétate de trisodium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Gammarus salinus (Amphipode)): 98 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 91,5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1,43 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : CL50: 90,5 mg/l  
Durée d'exposition: 27 d

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** 

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

Espèce: *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 9,3 mg/l  
Durée d'exposition: 21 Sem.  
Espèce: *Gammarus fasciatus* (Amphipode)

#### **p-cumènesulfonate de sodium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

#### **hydroxyde de potassium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Gambusia affinis* (Guppy sauvage)): 80 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

#### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

#### **etasulfate de sodium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Brachydanio rerio* (poisson zèbre)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie )): 483 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)): > 511 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC:  $\geq$  1.357 mg/l  
Durée d'exposition: 42 d  
Espèce: *Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 1,4 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: *Daphnia magna* (Grande daphnie )

**thermodent® alka clean****No Change Service!**Version  
03.08Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

**12.2 Persistance et dégradabilité****Produit:**Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Méthode: OCDE 301D / CEE 84/449 C6**Composants:****nitrilotriacétate de trisodium:**Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 28 d**p-cumènesulfonate de sodium:**Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: > 60 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B**hydroxyde de potassium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

**etasulfate de sodium:**Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 89 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Composants:****nitrilotriacétate de trisodium:**Bioaccumulation : Espèce: Brachydanio rerio  
Durée d'exposition: 96 d  
Facteur de bioconcentration (FBC): < 3  
Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).  
Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -13,2

**p-cumènesulfonate de sodium:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

**hydroxyde de potassium:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** -t

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

## etasulfate de sodium:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,248

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Composants:

#### nitrilotriacétate de trisodium:

Mobilité : Remarques: La substance ne s'évapore pas dans l'atmosphère à partir de la surface de l'eau., On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

#### p-cumènesulfonate de sodium:

Mobilité : Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

#### hydroxyde de potassium:

Mobilité : Remarques: Mobile dans les sols

#### etasulfate de sodium:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## 12.7 Autres effets néfastes

### Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

---

Produit	:	Éliminer le produit selon le numéro d'élimination des déchets européen. (CED).
Emballages contaminés	:	Donner les emballages vides à une entreprise de recyclage.
Code d'élimination des déchets	:	CED 070601*
Code d'élimination des déchets(Groupe)	:	Déchets de production, de préparation, de vente et de l'application (HZVA) de graisses, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de produits pour la protection personnelle.

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

<b>ADR</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
<b>IMDG</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
<b>IATA</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

<b>ADR</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
<b>IMDG</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
<b>IATA</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

<b>ADR</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
<b>IMDG</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
<b>IATA</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**

<b>ADR</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
<b>IMDG</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
<b>IATA (Cargo)</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
<b>IATA (Passager)</b>	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**thermodent® alka clean****No Change Service!**Version  
03.08Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75, 3

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Maladies Professionnelles : 84  
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 1436

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 0,51 %

Règlement (CE) no 648/2004, comme amendé : < 5%: Agents de surface anioniques, Agents de surface non ioniques, NTA (acide nitrilotriacétique) et sels, Polycarboxylates  
Autres constituants: Enzymes

**Autres réglementations:**

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données

**thermodent® alka clean****No Change Service!**Version  
03.08Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TCSI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	:	Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	:	Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.  p-cumènesulfonate de sodium
ENCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
ISHL	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
TECI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique****||** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte complet pour phrase H**

H290	:	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H314	:	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	:	Susceptible de provoquer le cancer.

**Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Carc.	:	Cancérogénicité
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Met. Corr.	:	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Skin Corr.	:	Corrosion cutanée
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**schülke** -t

**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version  
03.08

Date de révision:  
17.10.2024

Date de dernière parution: 16.09.2022

FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

## Information supplémentaire

### Classification du mélange:

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Eye Irrit. 2	H319

### Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



**thermodent® alka clean**

**No Change Service!**

Version

Date de révision:

Date de dernière parution: 16.09.2022

03.08

17.10.2024

---

titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.